



- Sécuriser l'accès à l'emploi
- Faciliter la mobilité
- Faciliter l'accès au logement
- Faciliter l'accès au crédit
- Améliorer la vie quotidienne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Fastt facilite les parcours de vie et d'emploi des salariés intérimaires.

Paris le 30 janvier 2012 – **Démarrer dans la vie active, quitter le foyer parental, acquérir sa première voiture, changer de région, devenir propriétaire... la vie est ponctuée d'étapes importantes, parfois choisies, parfois subies. Le Fastt aide les salariés intérimaires à passer ces étapes qui jalonnent leurs parcours personnels et professionnels. Aides au logement, solutions de mobilité pour se rendre sur les lieux de missions, accès à une mutuelle pour couvrir sa santé, solutions en urgence de garde d'enfants, conseil au crédit... Tour d'horizon des services qui ont été délivrés à près de 95 000 salariés en 2011.**

Des services pour faciliter l'accès aux missions d'intérim

Le Fastt, Fonds d'action sociale du travail temporaire, a développé avec les services Mouv'Emploi, MobiliPro et SOS Garde d'enfants des réponses pour faciliter l'accès des salariés intérimaires aux missions d'intérim qui leur sont proposées par les 6 500 agences d'emploi en France.

Mouv'Emploi, pour se rendre sur les lieux de mission.

Les salariés intérimaires ayant besoin d'un véhicule pour démarrer ou poursuivre une mission trouvent grâce au Fastt des solutions de location de voitures pour seulement 10 euros par jour. Les véhicules sont mis à disposition sous 48 heures, et chaque intérimaire bénéficie de 30 jours de location sur l'année. Les partenariats avec 4 loueurs nationaux (Ucar, Opel Rent, National Citer et Europcar), et 67 partenaires associatifs locaux, offrent 1 065 points de retrait sur tout le territoire. Pour ceux qui ne disposent pas du permis de conduire, des locations de deux-roues motorisés, de vélos, ou encore de transports à la demande sont proposées sur 67 départements.

En 2011, 6 500 locations de voitures dont 1 400 solutions alternatives ont permis aux intérimaires de réaliser 82 000 jours de missions.

SOS Garde d'enfants, pour dépanner les parents intérimaires.

La crèche est exceptionnellement fermée ? La nourrice est indisponible ? L'enfant est malade ? Le Fastt propose aux salariés intérimaires un service de garde à domicile. Grâce à une participation financière représentant 95% du coût global, ce service ne coûte pour les intérimaires qu'un euro de l'heure. Il est possible de le mobiliser plusieurs fois, jusqu'à 50 heures de garde sur l'année.

En 2011, 4 000 prestations de garde ont été délivrées pour le compte de 1 700 intérimaires.

MobiliPro, des solutions de logement pour les intérimaires en déplacement professionnel.

Les conseillers MobiliPro détectent, pour les intérimaires en déplacement professionnel, les solutions disponibles : hôtels, résidences en meublé, appartements en meublé, chambres d'hôtes, gîtes, auberges de jeunesse... Ils orientent en particulier vers les 700 établissements partenaires du Fastt

qui offrent des réductions de tarifs ou un accueil privilégié. Pour alléger les frais d'hébergement en meublé, le Fastt propose avec le Chèque Logement MobiliPro, une aide de 300 €.

1 000 intérimaires ont bénéficié de cette aide en 2011.

Des clés pour l'accès au logement

Comment cibler efficacement ses recherches ? Comment convaincre un bailleur ? Quelles garanties lui apporter ? Quels bons plans pour alléger le budget d'installation... Le Fastt aide les intérimaires dans leurs recherches de logement à louer grâce aux multiples conseils et nombreux services et aides mis à leur disposition.

Des services pour accéder aux offres de logement

Pour inciter les candidats à utiliser les services des agences immobilières, qui gèrent la moitié des offres de logement, le Fastt lève l'obstacle financier en subventionnant la moitié des honoraires d'agence. Grâce à un partenariat avec le site immobilier LocService.fr, les candidatures sont directement diffusées et valorisées auprès de bailleurs particuliers ayant des biens disponibles.

Des outils pour préparer les visites

Un kit de candidature type est adressé à chaque candidat. Ce kit comprend la liste des pièces indispensables à fournir le jour de la visite, une attestation d'activité, un courrier type de recommandation de l'ancien bailleur, une attestation de garantie qui assure que les intérimaires ont accès aux garanties apportées par le Fastt.

Pour répondre aux questions des propriétaires bailleurs et faire face aux éventuelles objections, les intérimaires disposent également d'un argumentaire diffusé dans un guide pratique qui aborde toutes les questions pour organiser la recherche, trouver et décrypter des annonces, faire une demande de logement social, opter pour la colocation...

Un service de coaching

Les conseillers du service Coaching logement du Fastt épaulent les intérimaires qui le souhaitent pour accélérer la réussite de leurs démarches : ils informent sur les niveaux de loyers pratiqués, apportent des conseils pour constituer le dossier de candidature, facilitent la mise en relation avec des bailleurs ayant déjà loué leur bien à des salariés intérimaires et facilitent le dépôt de demande de logement social.

Des garanties

Pour sécuriser les propriétaires, le Fastt finance l'accès à la Garantie des Risques Locatifs (GRL), dispositif élaboré par Action Logement et l'État. Cette garantie couvre les loyers et charges pendant 3 ans, et comprend une assurance dégradations immobilières. L'offre du Fastt, appelé le Pack Fastt® PLUS, a la particularité, par rapport aux autres contrats GRL du marché, d'intégrer une protection juridique étendue, ainsi qu'une assurance couvrant le risque de vacance locative (absence de loyer suite au départ du locataire dans l'attente d'un nouveau locataire). Autre avantage : ces garanties sont totalement gratuites sur les trois premières années du bail.

En 2011 :

- 13 000 intérimaires candidats à la location ont bénéficié des services logement du Fastt.
- 3 700 intérimaires accompagnés par le service de coaching.
- 3 000 subventions des honoraires d'agence immobilière versées.
- 3 000 garanties de loyers apportées aux bailleurs.

Des conseils pour sécuriser l'accès au crédit

Les salariés intérimaires ont la possibilité d'obtenir un diagnostic, auprès de conseillers financiers, pour évaluer leurs capacités d'emprunt et la faisabilité de leurs projets. Ce service est accessible y compris lorsqu'il n'y a pas d'autres revenus que celui de l'intérimaire dans le foyer, voire lorsque le conjoint exerce également une activité dans l'intérim.

Une fois l'étude réalisée, les conseillers financiers orientent ceux qui disposent d'une capacité de remboursement, sans risque identifié d'endettement excessif, vers des solutions de prêt à des taux négociés. Cela permet aux intérimaires n'ayant aucune autre proposition raisonnable d'éviter de s'orienter, par défaut, vers des offres de crédits renouvelables dont les taux sont prohibitifs. Avec une offre concrète entre les mains ils détiennent, s'ils le souhaitent, une nouvelle capacité de négociation auprès de leur propre banque pour tenter d'obtenir une contre proposition. Les conseillers financiers

orientent aussi, à chaque fois que possible, vers les solutions de prêts bonifiés et encadrés (prêts à taux zéro, prêt à l'accession sociale, prêt conventionné...).

Pour les salariés intérimaires exclus de l'offre bancaire classique, des solutions de microcrédit sont proposées. Ces prêts amortissables de petits montants (plafond à 3 000 euros) permettent de financer une réparation de véhicule, de passer le permis ou d'acheter un véhicule.

En 2011, 4 300 projets ont été financés grâce aux solutions de prêts accordés aux salariés intérimaires.

En savoir plus

www.fastt.org

0 800 28 08 28 (gratuit d'un poste fixe)

A propos du Fastt :

Le Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), association loi de 1901 à but non lucratif créée en 1992, propose à l'ensemble des salariés intérimaires une gamme de prestations pour faciliter leur parcours de vie et d'emploi. Financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (le PRISME, organisation représentant les professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), le Fastt contribue à la consolidation du statut professionnel des salariés intérimaires. Les actions du Fastt soutiennent les salariés intérimaires au travers de services et de prestations facilitant l'accès au logement, l'accès au crédit, et l'accès à l'emploi. Le Fastt intervient également pour faciliter leur vie quotidienne (mutuelle santé, accompagnement social...). Chaque année, le Fastt répond à plus de 300 000 demandes d'information et délivre près de 100 000 prestations.

Pour en savoir plus sur le Fastt : www.fastt.org

Contact presse

SC Conseil

Lucie Audren

01 42 27 27 30

lucie.audren@scconseil.fr

www.scconseil.fr